

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE
L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

Le ministre de l'Éducation nationale, la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6 ;

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1 ;

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants ;

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon ;

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État en Guyane ;

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

Vu l'arrêté du 21 juin 2016 portant création de la mention Activités aquatiques et de la natation du BPJEPS, spécialité Éducateur sportif ;

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 07 janvier 2026 ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. - Le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité Éducateur sportif mention Activités aquatiques et de la natation est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Civilité	Nom	Prénom
BP4ARA260028	Madame	AJALBERT	Elsa
BP4ARA260029	Monsieur	BUCH	Sinia
BP4ARA260030	Monsieur	CHAMOIX	Thibaut
BP4ARA260031	Madame	CHARDON	Marine
BP4ARA260032	Monsieur	CLEMENT	Denis
BP4ARA260033	Monsieur	FOURNIER	Anthony
BP4ARA260034	Madame	FRANÇOIS	Liv
BP4ARA260035	Monsieur	GEFFROY	Ronan
BP4ARA260036	Monsieur	GIRARD	Baptiste
BP4ARA260037	Monsieur	GUINET	Mathis
BP4ARA260038	Madame	LÉCOLIER	Clémence
BP4ARA260039	Madame	LOPEZ	Sabrina
BP4ARA260040	Monsieur	MILLEFERT	Pierre-Yves
BP4ARA260041	Monsieur	OUBIHI	Ali

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

BP4ARA260042	Madame	RAISSON	Julie
BP4ARA260043	Madame	ROY	Margaux
BP4ARA260044	Madame	WILSON	Joanne

Article 2. - La rectrice de région académique Auvergne-Rhône-Alpes est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LYON, le 09/01/2026

Pour la Rectrice de région académique,
et par délégation,
le délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Bruno FEUTRIER

